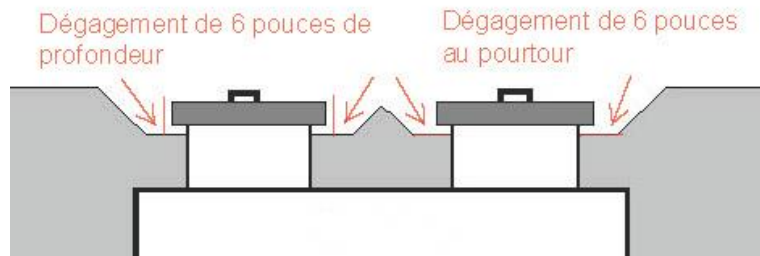


# Rendez votre fosse septique accessible pour la vidange

**Il est très important que toutes les consignes suivantes soient respectées. Si le transporteur ne peut pas vidanger votre fosse parce que les consignes n'ont pas été suivies, des frais de 75\$ vous seront facturés pour déplacement inutile et vous devrez prendre un autre rendez-vous.**

- 1- Affichez votre numéro civique (adresse) et assurez-vous qu'il soit **bien visible de la rue** ;
- 2- **Avant** la semaine à laquelle la vidange est prévue, localisez la fosse : tous les couvercles doivent être **dégagés d'au moins 6 pouces au pourtour et sur la profondeur**. SVP, creusez le pourtour à l'aide d'une pelle pour permettre de basculer les couvercles sans difficulté et sans les briser. Les couvercles de fosses en polyéthylène doivent être dévissés, mais non enlevés ;



- 3- Retirer tout ce qui peut bloquer l'accès aux couvercles (mobilier, structure, planches de patio, tables, pots de fleurs, blocs de ciment, etc.) ;
- 4- Mettre en place des repères visibles **si la ou les fosses sont difficilement repérables** (ex : balises, petits drapeaux, affiches) ;
- 5- Dégager l'accès à votre propriété pour permettre le passage du camion **d'une hauteur et d'une largeur de 13 pieds** ;
- 6- Dégager le terrain de sorte que le camion puisse être placé à moins de 130 pieds de la fosse ;
- 7- Tenir à l'écart et à une distance sécuritaire les animaux domestiques tels que les chiens ;
- 8- Tout contribuable possédant un système de type **BIONEST** doit obligatoirement arrêter la pompe avant que la vidange de la fosse soit effectuée ;
- 9- Laisser les barrières donnant accès à votre propriété ouvertes (débarasser les cadenas).

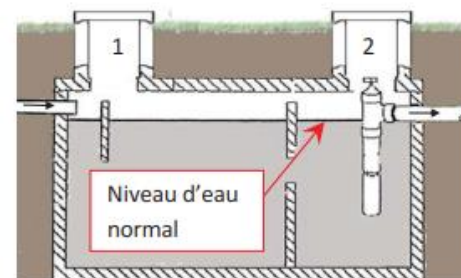
## Autres Informations générales sur les installations septiques

1. Les couvercles de la fosse septique doivent être sécuritaires et en bon état afin d'éviter tout risque de chute à l'intérieur de la fosse.
2. Les couvercles doivent être accessibles en tout temps pour permettre la vidange de la fosse.
3. Si votre fosse est munie d'un préfiltre, celui-ci doit être nettoyé régulièrement afin d'éviter un colmatage.
4. Il est important de ne jamais entrer à l'intérieur d'une fosse septique. Il s'agit d'un espace clos qui contient des gaz toxiques et très peu d'oxygène, ce qui peut rapidement s'avérer fatal.
5. Il est recommandé de conserver les documents concernant son installation septique : preuve de vidange, permis, plan, rapport, certificat, contrat et rapport d'entretien le cas échéant.

## Indice d'une défectuosité

Certains indices peuvent vous avertir que votre installation septique est défectueuse. Si vous apercevez un ou plusieurs des signes suivants, contactez l'inspecteur en environnement de la MRC Robert-Cliche ou un professionnel compétent en la matière (ex. technologue professionnel ou ingénieur) afin qu'il détermine la source du problème et que vous planifiez les travaux requis :

- Des émanations de mauvaises odeurs sont perceptibles près de votre installation septique (odeur d'égout);
- L'évacuation des eaux usées de votre résidence est lente;
- Près de votre installation septique, le gazon est nettement plus fourni, plus vert ou plus long que sur le reste du terrain, ou encore le gazon est spongieux même en période de sécheresse;
- Des résurgences d'eau surviennent près de votre installation septique;
- La présence de contamination bactérienne ou de nitrates est notée lors de l'analyse de l'eau de votre puits ou de celui de votre voisin.
- Le niveau d'eau dans la fosse septique est plus haut ou plus bas que le niveau normal
- L'installation septique crée des nuisances ou rejette illégalement des eaux dans l'environnement



Fosse septique : modèle avec préfiltre

**Nous tenons à rappeler qu'un permis doit être obtenu avant tous travaux de construction, rénovation, modification ou déplacement d'une installation septique.**

Ces informations sont adaptées du Guide de bonnes pratiques du MDDELCC (2014)

### Pour plus d'information

- Contactez-nous au 418 774-9828 ou visitez notre site internet : [www.beaucerc.com/fr/installations-septiques](http://www.beaucerc.com/fr/installations-septiques)
- Visiter le site Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC): <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences-isolees.htm>